

3.00 crédits	45.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Dachy Valérie ;Jonkers Sara (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Avoir suivi un cours correspondant (au minimum) au niveau A2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues " (CECR). Le cours LNEER1130 proposé aux étudiants en BAC 1 a pour objectif de les préparer au cours de BAC2.
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée autour de thèmes généraux ayant trait à la vie quotidienne des étudiants tel que défini au niveau B1 du cadre européen de référence (famille, loisirs, vacances, alimentation, habitat, ...) et de quelques thèmes plus liés au domaine d'étude de l'étudiant (consommation, engagement social et politique, ...).
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension. parcourir rapidement un texte long et complexe et en relever les points pertinents. posséder un vocabulaire de lecture large et actif même si quelques difficultés peuvent survenir avec des expressions peu fréquentes. <p><i>Niveau B1+ compréhension écrite du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> comprendre l'information contenue dans la plupart des documents enregistrés ou radiodiffusés, dont le sujet est d'intérêt personnel et la langue standard clairement articulée. suivre une intervention d'une certaine longueur et une argumentation complexe à condition que le sujet soit assez familier et que le plan général de l'exposé soit indiqué par des marqueurs explicites suivre un discours clairement articulé et qui est destiné à l'étudiant dans une conversation courante, même s'il est quelquefois nécessaire de faire répéter certains mots ou expressions. <p><i>Niveau B1+ compréhension orale du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points. développer une argumentation suffisamment bien pour être compris sans difficultés la plupart du temps. donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes. aborder sans préparation une conversation sur un sujet familier, exprimer des opinions personnelles et échanger de l'information sur des sujets familiers d'intérêt personnel ou pertinents pour la vie quotidienne (famille, loisirs, voyages, faits divers). faire face à un nombre limité de questions directes et simples <p><i>Niveau B1 production orale du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> rédiger de brèves notes simples en rapport avec des besoins concrets. écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ». <p><i>Niveau A2 production écrite du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Code</p> <p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise du vocabulaire de base (révision des 2000 mots de base) et des structures de base du néerlandais. Consolidation et extension du vocabulaire. <p>Au niveau de l'expression orale, l'accent est mis davantage sur la communication que sur la correction.</p> <p>Culture</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p>

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>La présence au cours est obligatoire. Si l'enseignante le juge utile, elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72).</p> <p>Plusieurs moments d'évaluation seront proposés aux étudiants durant l'année:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux tests seront organisés (1 au 1er quadri, et 1 au 2è quadri) sur le vocabulaire et la grammaire abordés au cours. Chacun de ces tests vaudra 1 point. • Participation active au cours : préparer les cours (lire les textes sur Moodle, étudier le vocabulaire, faire les tests sur Moodle, ...) + participer aux activités (échanger des idées, réagir sur des vidéos/textes, réaliser de courtes présentations, écrire de petits textes ...). Le total de la participation active au cours vaudra 2 points (1 au 1er quadri, et 1 au 2e quadri). • L'examen écrit en deux parties : <ul style="list-style-type: none"> <i>Partie I à l'issue du 1er quadri en décembre.</i> <i>Partie II à l'issue du cours en mars/avril.</i> Ces deux parties porteront chacune sur l'entièreté de la matière vue jusque-là ainsi que sur certaines compétences: <ul style="list-style-type: none"> <i>partie 1: voc et grammaire du Q1,</i> <i>partie 2: voc et grammaire du Q2 + compréhension à l'audition, compréhension à la lecture et expression écrite.</i> La partie I de l'examen vaudra 6 points sur 20 et la partie II vaudra 6 points. <p>La partie I de l'examen devra obligatoirement être re-présentée en mars/avril si la note obtenue à la session de janvier est inférieure à 10/20 ou si l'examen n'a pas été présenté en décembre.</p> • L'examen oral a lieu en mars/avril et consiste en une conversation au départ d'un sujet choisi par l'étudiant qu'il présente brièvement (passion, loisir, voyage, engagement, ...) ainsi qu'en une conversation spontanée sur base de questions relatives au contenu des textes/vidéos de Moodle. Cette partie orale vaudra 4 points sur 20. <p>• Selon l'évolution de la situation sanitaire, les modalités d'évaluation sont susceptibles de changer.</p> <p>Répartition des points :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Test 1 : 1 point • Examen Partie I : 6 points • Test 2 : 1 point • Examen Partie II : 6 points • Test oral : 4 points • Participation active au cours: 2 points <p>• A la session de septembre l'étudiant est tenu de re-présenter toute la matière de l'examen écrit (décembre et mars/avril) qui vaudra 16 points + l'examen oral qui vaudra 4 points. Pour l'épreuve orale, les étudiants sont toutefois tenus de présenter un nouveau sujet au choix. Les résultats obtenus aux deux tests durant l'année (Q1 + Q2) et la participation active ne seront pris en compte que s'ils sont à l'avantage de l'étudiant. Dans ce cas, l'examen final vaudra 12 points, les 2 tests 2 points, la participation active 2 points et l'examen oral 4 points.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Cette unité d'enseignement se donne en présentiel et partiellement en e-learning. Le cours est articulé autour d'un thème qui est exploité. Des activités tant réceptifs (textes écrits et oraux) que de production orale et écrite sont organisés afin de consolider la connaissance lexicale, et surtout, la pratique de la langue en y intégrant au mieux les apprentissages grammaticaux et lexicaux. La grammaire est abordée de manière pratique au moyen d'exercices productifs oraux et écrits. Des tableaux explicatifs se trouvent dans la partie « grammaire » du syllabus. Etude et travail en auto-apprentissage : les exercices de vocabulaire et les textes Moodle (plate-forme e-learning).</p> <p>Selon l'évolution de la situation sanitaire, l'organisation du cours peut basculer vers le présentiel organisé en sous-groupes, ou vers l'enseignement entièrement à distance via la plateforme Teams.</p>
Contenu	<p>Cette unité d'enseignement consiste en l'apprentissage de néerlandais général de niveau intermédiaire inférieur. L'apprentissage se fait en contexte sur base de documents authentiques. Le vocabulaire et les structures de base sont exercés, consolidés et élargis au moyen d'exercices écrits et oraux (jeux de rôles, interviews, conversations en petits groupes de 2 ou 4, ...). Ce cours est conçu dans une perspective réceptive et productive. Il prépare les étudiants au cours de BAC 3 qui se veut davantage et essentiellement axé sur l'expression orale.</p>
Ressources en ligne	<p>https://moodle.uclouvain.be</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Syllabus du cours - LNEER1330 - Algemeen Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen, intermediair niveau deel I • Moodle UCL (plate-forme e-learning ILV)
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences humaines et sociales	HUSO1BA	3		
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCA1BA	3		
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOL1BA	3		